

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	1 / 16
		Applicable le	08/03/2021

Table des matières

1/ PRESENTATION DU BIO IMAGING CENTER DE LILLE	2
2/ CONDITIONS GENERALES	2
3.1 Définitions et Synoptique	3
3.2 Accès aux ressources et prestations du BICeL.....	4
3.2.a) Utilisateur autonome :	5
3.2.b) Utilisateur assisté :	7
3.3 Réservation - Annulation - Désistement.....	8
3.3.a) Réservation.....	8
3.3.b) Annulation - Désistement.....	8
3.4 Utilisation des ressources technologiques	9
4/ RESPONSABILITES DU BICeL.....	9
5/ INFORMATION TARIFAIRE.....	10
6/ SAUVEGARDE ET RECUPERATION DES DONNEES	10
7/ HYGIENE ET SECURITE	11
8/ PUBLICATIONS ET TRAVAUX REALISES AVEC LE BICeL.....	13
Annexe 1 : Coordonnées et horaires de disponibilités des personnels BICeL (janvier 2021)	14
Annexe 2 : Liste du matériel, personnel responsable et tarifs en vigueur au 1 ^{er} janvier 2021	15

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	2 / 16
		Applicable le	08/03/2021

1/ PRESENTATION DU BIO IMAGING CENTER DE LILLE

Le BiImaging Center Lille-Nord de France (ci-après désigné « BICeL ») est la Plateforme de Services en Imagerie et Cytométrie en flux de l'UMS 2014-US41-PLBS.

Le BICeL est une Plateforme multisite localisée sur trois campus de la métropole lilloise :

1. Campus Cité Scientifique (CS), Bâtiment SN3, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex.
2. Campus Hospitalo-Universitaire (HU), Bâtiments Faculté de Médecine Pôle Recherche et Institut pour la Recherche sur le Cancer de Lille (IRCL), 1 place de Verdun, 59800 Lille.
3. Campus de l'Institut Pasteur de Lille (IPL), Bâtiments Institut de Biologie de Lille (IBL), Emile Roux et Animalerie annexe, 1 rue du professeur Calmette, 59019 Lille.

BICeL a pour mission de soutenir la Recherche en Biologie et Santé en répondant aux besoins des « Utilisateurs » de la plateforme en matière d'Imagerie et de Cytométrie en flux. BICeL permet ainsi de réaliser l'acquisition de données en imagerie, microscopies électronique et photonique, cytométrie en flux, ainsi que l'analyse des données obtenues. BICeL dispose à cet effet d'un large parc instrumental et propose des prestations de service en rapport avec les moyens mis à disposition sur chaque campus (personnels, expertise, infrastructures, équipements).

BICeL exerce aussi une activité de recherche spécifique permettant de mettre au point et de développer de nouvelles techniques d'imagerie et de cytométrie en flux. La plateforme propose et utilise également les techniques/technologies déjà existantes permettant de participer au développement de programmes de recherche originaux ou à de nouvelles approches d'imagerie, en soutien des activités de recherche des utilisateurs.

La Plateforme est ouverte à toute personne issue des institutions académiques locales, régionales, nationales et européennes ayant des besoins en Microscopies – Imagerie – Cytométrie en flux. La plateforme est également accessible aux personnes issues d'établissements non-académiques (sociétés privées, associations, fondations...) « sous conditions ».

Dans l'attente de la mise en ligne du nouveau site Internet du BICeL les utilisateurs sont invités à consulter le site de l'UMS PLBS <https://ums-plbs.univ-lille.fr/> (rubrique « Imagerie cellulaire »)

Les coordonnées des Responsables scientifiques et techniques du BICeL sont indiquées en Annexe 1.

2/ CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions d'accès ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition ainsi que les conditions d'utilisation des équipements des Plateaux Techniques de la Plateforme BICeL.

- L'accès aux Plateaux Techniques du BICeL (toutes modalités confondues) implique l'acceptation sans réserve, ainsi que le respect, de l'ensemble des conditions stipulées dans le présent document.

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	3 / 16
		Applicable le	08/03/2021

- L'utilisation individuelle des instruments est strictement limitée aux personnes habilitées (ci-après désignées « Utilisateurs autonomes ») ayant reçu une formation pratique dispensée exclusivement par le personnel du BICeL.
- L'accès aux prestations du BICeL et/ou aux différents plateaux techniques est conditionné par la remise d'un « Formulaire utilisateur » dûment rempli et signé par l'utilisateur et le responsable des crédits du projet.
- Le service est assuré du lundi au vendredi hors jours fériés, jours de fermeture et indisponibilité du personnel. Les horaires spécifiques à chaque campus et/ou plateau technique sont indiqués dans l'annexe 1.

3/MODALITES DE FONCTIONNEMENT

3.1 Définitions et Synoptique

Utilisateur : personne qui utilise ou souhaite utiliser les ressources du BICeL.

Utilisateur autonome : personne formée et habilitée par les personnels de la plateforme à l'utilisation d'une ou plusieurs ressources technologiques du BICeL.

Utilisateur non-autonome : personne ayant recours aux ressources du BICeL, non-formée à leur utilisation et nécessitant l'assistance d'un personnel.

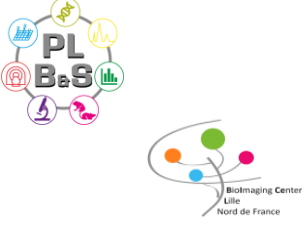
Utilisateur académique : personne issue des établissements publics utilisant les ressources du BICeL (CNRS, Inserm, Institut Pasteur, Université de Lille).

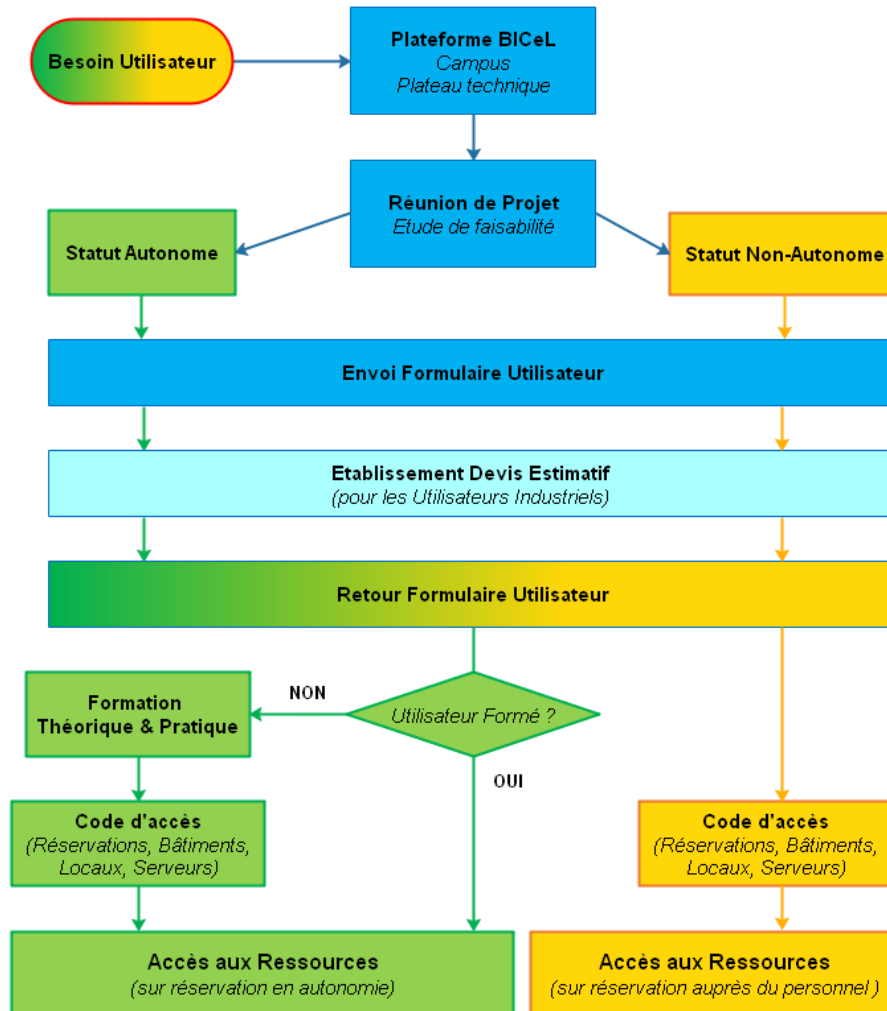
Utilisateur industriel : personne issue d'un établissement privé, souhaitant accéder aux ressources du BICeL.

Prestation : réalisation d'un travail spécifique au moyen des ressources du BICeL « exclusivement par les personnels de la plateforme », à la demande d'un utilisateur non-autonome, avec engagement de l'établissement d'appartenance à honorer la facturation correspondante.

Utilisation assistée : réalisation d'un travail spécifique au moyen des ressources du BICeL « avec l'aide des personnels de la plateforme », à la demande ponctuelle d'un utilisateur autonome, avec engagement de l'établissement d'appartenance à honorer la facturation correspondante

Collaboration : réalisation d'un travail « à valeur ajoutée » par les personnels du BICeL, en concertation avec un utilisateur.

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	4 / 16
		Applicable le	08/03/2021



3.2 Accès aux ressources et prestations du BICeL

Tout utilisateur souhaitant accéder aux prestations et/ou ressources du BICeL doit initialement prendre contact avec l'un des responsables du plateau technique concerné (cf. annexe 1).

Une réunion « d'étude de faisabilité de son projet » lui sera proposée au regard des équipements et compétences disponibles. Au cours de cette réunion l'utilisateur présentera succinctement son projet et la problématique pour laquelle le BICeL est sollicité. L'utilisateur et le(s) personnel(s) BICeL concerné(s) dûment informés conviendront et présenteront, le cas échéant, les solutions techniques à mettre en œuvre. En fonction de la récurrence des expérimentations, l'utilisateur pourra choisir d'être formé sur la ou les ressource(s) technologique(s) retenue(s), ou pourra décider de déléguer tout ou partie de ses expérimentations au(x) personnel(s) du BICeL (préparation d'échantillons, acquisition - traitement et analyses des données...).

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	5 / 16
		Applicable le	08/03/2021

A l'issue de cette réunion de faisabilité, l'utilisateur se verra :

- Remettre un « Formulaire Utilisateur » qu'il devra remplir, signer et faire signer par son responsable de service (Directeur ou Directrice d'Unité pour les établissements académiques, Chef ou Cheffe de Service pour les établissements privés),
- Proposer une modalité de fonctionnement : « autonome », « utilisation assistée » ou « prestation / collaboration »

Un devis estimatif correspondant aux travaux à réaliser sera proposé pour les utilisateurs industriels.

A réception du Formulaire utilisateur, dûment rempli et signé, un compte utilisateur sera créé, permettant notamment la réservation des ressources, l'accès aux bâtiments et locaux concernés, et le cas échéant au serveur de stockage temporaire des données.

Les demandes d'autorisation d'accès aux bâtiments et salles techniques sont à exprimer au responsable technique de plateau. L'utilisateur recevra un courriel de confirmation lui indiquant que son accès a bien été mis en place.

L'accès aux bâtiments en dehors des heures d'ouverture est soumis à validation du responsable administratif des locaux, dans le respect du règlement intérieur de la structure ou tutelle gestionnaire.

3.2.a) Utilisateur autonome :

Ce statut autorise l'utilisateur à accéder aux ressources du BICeL de manière autonome, à l'issue d'une formation assurée, et validée, par l'un des responsables du plateau technique concerné.

Le personnel des différents plateaux techniques favorise la formation des utilisateurs lorsque la fréquence d'utilisation du matériel concerné le justifie, ceci afin d'assurer une exploitation optimale des systèmes.

A cet effet, des formations pratiques réalisées directement sur les équipements du BICeL permettent d'accéder au statut d'utilisateur autonome sur les technologies proposées par le BICeL (la durée et le format de formation, adaptés aux besoins de l'utilisateur, sont variables selon les instruments).

Les dates et horaires de formation sont à définir avec le responsable technique habilité à réaliser la formation requise.

L'utilisateur, dont la formation a été validée, accède ainsi au statut « d'utilisateur autonome » et reçoit ses « identifiant(s) et mot(s) de passe personnels » lui permettant d'accéder directement à la réservation en ligne des matériels (cf. §3.3).

Remarques

- Une « utilisation assistée » reste accessible aux utilisateurs autonomes conformément à la définition du §3.2.b
- Dans l'hypothèse où l'utilisateur est déjà familiarisé avec la technologie à mettre en œuvre, une validation des acquis peut être envisagée en accord avec le responsable technique local de l'instrument, lors de la première session de travail.

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	6 / 16
		Applicable le	08/03/2021

Le statut d'utilisateur autonome implique les engagements suivants :

- ✓ Ne pas transmettre ses identifiants de connexion aux systèmes de réservation à une tierce personne.
- ✓ Ne pas réserver un instrument pour une autre personne.
- ✓ Respecter les procédures de mise en fonction, d'utilisation et d'arrêt des équipements tels que décrits lors de la formation.
- ✓ Respecter les consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur.



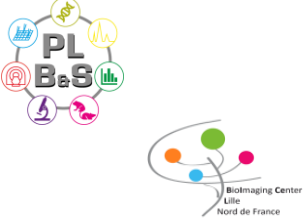
Cas particulier des équipements situés dans les laboratoires de niveau de sécurité 2 et 3 : l'utilisateur s'engage à respecter les conditions spécifiques d'utilisation des équipements en veillant par ailleurs à dûment renseigner le type de pathogène utilisé sur le formulaire utilisateur.

- ✓ Respecter la propreté des postes de travail du BICeL et son environnement. Procéder à un nettoyage adapté en cas de renversement de produits chimiques ou biologiques.
- ✓ Nettoyer systématiquement les objectifs à immersion utilisés lors d'une session.
- ✓ Avertir dès que possible, par courriel, le responsable technique concerné, de tout dysfonctionnement constaté sur un équipement ou son environnement.
- ✓ Consigner en début de session, dans le document de suivi toute anomalie ou défaut de propreté constaté sur un poste de travail, et en informer verbalement ou par courriel le responsable de l'instrument.
- ✓ Assumer seul la responsabilité des données et résultats obtenus au moyen des matériels utilisés.
- ✓ Respecter les horaires de réservation.

La formation d'un Utilisateur est personnelle et individuelle, au même titre que les privilèges qui en découlent ; ceux-ci ne peuvent en aucune manière être transférés à une autre personne.

L'accès individuel aux ressources technologiques du BICeL n'est donc autorisé qu'aux utilisateurs ayant validé une formation pratique, par le personnel du BICeL, sur chaque ressource concernée.

Tout personne contrevenant aux conditions d'utilisation du BICeL s'expose à une interdiction d'accès temporaire, ou définitive, aux ressources de la plateforme.

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	7 / 16
		Applicable le	08/03/2021

3.2.b) Utilisateur assisté :

Ce statut autorise l'utilisateur à accéder aux ressources du BICeL exclusivement en présence de l'un des responsables (du plateau technique concerné) qui réalise les expérimentations. A chaque étape les résultats seront transmis à l'utilisateur, ou présentés lors de réunions d'avancement de projet.

Les modalités d'accès se déclinent en prestation ou collaboration.

- **Prestation** : Ces modalités s'appliquent respectivement aux utilisateurs « assistés » et « autonomes » pour des prestations réalisées exclusivement par les personnels de la plateforme. La « prestation » peut être organisée en présence ou non de l'utilisateur.

Lorsque la « réunion projet » n'a pas permis de cibler une technologie répondant précisément aux besoins de l'utilisateur, une « utilisation assistée » est recommandée afin de tester et d'identifier l'instrument le plus adapté, avant éventuelle formation.

Cas particulier : Prestations de préparation d'échantillons

Outre l'accès aux ressources technologiques, la plateforme BICeL propose des prestations de préparation d'échantillons en Histologie, pour la Microscopie électronique et pour la Cytométrie en flux. Ces prestations sont exclusivement réalisées par les personnels de la plateforme (dans les limites des moyens matériels et humains mis à disposition par les tutelles).

Afin de coordonner au mieux les expérimentations impliquant des préparations d'échantillons, il est indispensable de planifier avec tous les personnels concernés :

- la réception des échantillons,
- la préparation des échantillons
- les observations et/ou analyses

- **Collaboration** : Cette modalité est à privilégier dans le cas où les travaux à mener nécessitent une contribution scientifique et/ou technique impliquant un gain d'expertise et/ou la mobilisation spécifique du savoir-faire des personnels du BICeL (développement méthodologique, développement technique, logiciel...).

Cette modalité de fonctionnement se définit au cas par cas, à tout moment du projet, en concertation entre le responsable scientifique du projet et le personnel du BICeL. Cette modalité implique :

- la facturation des travaux réalisés selon les tarifs en vigueur (cf. §5 et Annexe 2)
- la citation des personnels dans le générique de toute publication des résultats d'expérience (cf. §8)

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	8 / 16
		Applicable le	08/03/2021

3.3 Réserveation - Annulation - Désistement

Pour le bon fonctionnement du service les horaires de réserveation doivent être respectés.

3.3.a) Réserveation

L'accès au(x) système(s) de réserveation est strictement personnel et confidentiel, et ne doit en aucun cas être transmis à une autre personne.

➤ **« Utilisateurs autonomes »**

Les utilisateurs autonomes réservent eux-mêmes l'instrument pour lequel ils ont été formés (sauf en cas d'utilisation assistée); la réserveation des systèmes se fait exclusivement via les sites de réserveation en ligne suivants :

Pour les Campus Pasteur et HU > <https://ppms.eu/ums-plbs/?MyPPMS>

Pour le Campus CS > <http://picst.mygrr.net/login.php>

Afin de permettre une facturation adaptée, l'utilisateur autonome veillera à indiquer un "libellé de projet" lors de chaque réserveation d'équipement.

Dans l'éventualité d'une « utilisation assistée » la réserveation de l'équipement ne pourra être programmée que pendant les heures d'ouverture du service, en concertation avec le personnel BICeL devant intervenir sur l'instrument.

➤ **« Utilisateurs non-autonomes »**

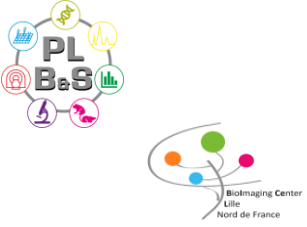
Les utilisateurs « non-autonomes » doivent prendre rendez-vous directement avec le personnel du plateau technique concerné (cf. annexe 1).

3.3.b) Annulation - Désistement

Toute réserveation peut être annulée ou modifiée jusqu'à :

- 4 heures pour les analyseurs, 12 heures à l'avance pour les trieurs et imageur des plateaux de Cytométrie.
- 12 heures à l'avance pour les plateaux de Microscopie Photonique sauf pour la vidéo-microscopie ou ce délais est réduit à 4 heures.
- 24 heures à l'avance pour les plateaux de Microscopie Electronique.

Une annulation de session ayant lieu au-delà des délais mentionnés ci-dessus doit faire l'objet d'une demande de modification ou d'annulation par courriel, à adresser au responsable de l'instrument concerné.

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	9 / 16
		Applicable le	08/03/2021

Le simple fait, pour un utilisateur, de réserver un équipement (de manière autonome ou pas) implique l'acceptation des frais liés à l'utilisation (et/ou la préparation) de l'équipement concerné, ainsi que les modalités de facturation en vigueur (cf. annexe 2).

Toute session réservée qui n'aura pas fait l'objet d'une annulation dans les délais impartis sera facturée en intégralité.

3.4 Utilisation des ressources technologiques

Par définition, et en l'absence d'une demande d'assistance, un « utilisateur autonome » travaille seul lors d'une session. Toutefois, l'utilisateur qui rencontre une difficulté lors de l'utilisation d'un équipement, peut contacter le personnel du plateau qui lui apportera l'assistance nécessaire (sous réserve de disponibilité).

Le cas échéant, le personnel BICeL met également à disposition à proximité des systèmes, la procédure de transfert des données vers le serveur de stockage correspondant.

Certains plateaux techniques du BICeL mettent à disposition :

- des « fiches de suivi de dysfonctionnement » à remplir en cas de problèmes, et/ou des « fiches de validation de présence aux sessions » à renseigner en arrivant et en repartant du poste de travail.
- des stations de travail pour le traitement et l'analyse des données « Utilisateur ». Les Utilisateurs peuvent bénéficier d'une aide ou de formations par les personnels BICeL concernés pour le choix du logiciel le plus adapté à l'analyse de leurs données.

4/ RESPONSABILITES DU BICeL

Le BICeL s'engage à assurer la maintenance des appareils, proposer autant que possible des évolutions instrumentales adaptées aux besoins des utilisateurs, supporter l'effort de recherche en conseillant et en formant les utilisateurs aux technologies de pointe mises à disposition par la plateforme.

La plateforme BICeL ne peut être tenue pour responsable :

- ✓ D'une mauvaise utilisation des instruments par un « Utilisateur autonome », et des pertes directes ou indirectes qui en résultent.
- ✓ Des données produites hors assistance des personnels du BICeL, lorsque ces ingénieurs n'ont pas été consultés pour en évaluer la pertinence.
- ✓ De la perte des fichiers d'imagerie ou de cytométrie produits et sauvegardés sur les stations d'acquisition et les stations d'analyses.
- ✓ Dans le cas où cela est possible, le BICeL met à disposition : des outils de stockage, des licences temporaires pour l'analyse des données ou des accès à distance à l'utilisation de serveur de calcul sur demande auprès des personnels de la plateforme.

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BiCeL	Version	Version de travail 1
		Page	10 / 16
		Applicable le	08/03/2021

5/ INFORMATION TARIFAIRE

Les tarifs applicables aux Utilisateurs académiques sont validés par les tutelles de gestion. Ils sont consultables à titre d'information sur [le site de l'UMS PLBS](#) (le temps de la mise en service du site du BiCeL). Les tarifs actuellement en vigueur sont présentés en annexe 2.

- Les prestations réalisées pour les Etablissements académiques Lillois sont facturées au « Tarif Académique Interne »
- Les prestations réalisées pour les Etablissements académiques non Lillois sont facturées au « Tarif Académique Externe »
- Les prestations réalisées pour les Etablissements non-académiques sont facturées au « Tarif Industriel »

CAS PARTICULIER : Projets réalisés par les unités ou équipes académiques en collaboration industrielle :

Lorsqu'un utilisateur académique a recours « en partenariat avec un industriel » aux ressources des plateaux techniques du BiCeL, les prestations sont facturées au « Tarif Industriel ». Il convient pour cela de faire établir un devis préalable afin d'estimer les coûts réels à engager au moment du montage du projet.

ATTENTION : Le coût d'utilisation des instruments sur les heures de réservation des machines et les coûts liés à la préparation des échantillons, seront facturés aux tarifs correspondant à l'affiliation de l'utilisateur quel que soit le type de demande.

Préalablement à toute réponse à un Appel à Projet faisant intervenir une ou plusieurs prestation(s)/utilisation(s) de systèmes d'Imagerie / Cytométrie en flux, les utilisateurs sont invités à se rapprocher de l'une des tutelles de leur Structure de Rattachement ainsi que des personnels affectés à la Plateforme BiCeL pour une évaluation des coûts prévisionnels à mentionner dans le volet financier de leur réponse à l'Appel à Projet concerné.

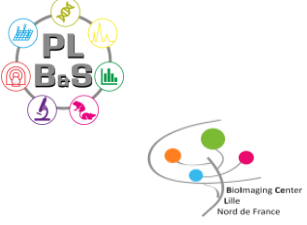
6/ SAUVEGARDE ET RECUPERATION DES DONNEES

La sauvegarde des données est sous la responsabilité exclusive de l'utilisateur. L'utilisateur doit veiller à récupérer ses données à la fin de chaque session ou dès que possible :

- en les transférant via le réseau sur le serveur de stockage mis à disposition
- au moyen d'un support amovible (clé USB, disque dur...) lorsque cela est autorisé

Pendant l'acquisition, l'utilisateur stocke ses données temporairement dans un sous-dossier dédié des dossiers « utilisateurs » du poste informatique dédié.

Il est strictement interdit de stocker des données en dehors du dossier nominatif, ou sur le bureau de la session utilisateur.

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	11 / 16
		Applicable le	08/03/2021

Un transfert des données est effectué régulièrement vers un emplacement de stockage temporaire, puis conservées 1 an (avant leur destruction). Les Utilisateurs qui souhaitent récupérer leurs données archivées sont invités à contacter le personnel de la Plateforme dans les meilleurs délais.

Lorsque cela est localement prévu, le BICeL met à disposition des Utilisateurs des solutions de stockage temporaires accessibles depuis les stations d'acquisition et d'analyses. Il convient alors de faire une demande d'accès au serveur (depuis les postes informatiques des utilisateurs) auprès du responsable technique concerné.

7/ HYGIENE ET SECURITE

Chaque Utilisateur est tenu de respecter les règles d'hygiène et de sécurité et les bonnes pratiques de laboratoire généralement appliquées dans les laboratoires publics (en incluant les laboratoires de confinement NSB2 et 3 pour les Equipements placés dans ces infrastructures).

Le responsable du plateau se réserve le droit de ne pas autoriser la réalisation d'une prestation s'il juge, en concertation avec les Conseillers de Prévention de l'Inserm, du CNRS, de l'Université de Lille et de l'Institut Pasteur de Lille que les échantillons ou produits présentent des caractéristiques incompatibles avec le classement du plateau ou les dispositifs de prévention des risques disponibles.

Il convient de respecter également les règles d'hygiène et sécurité mises à disposition des utilisateurs (sécurité laser, chimique, biologique...).



Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est interdit de manger, boire, fumer et vapoter dans les salles des plateaux.

Risques Biologiques - Chimiques

Pour des raisons de sécurité, la manipulation des produits chimiques doit se faire en accord avec la réglementation **en vigueur** et avec le port des EPI (en incluant les laboratoires de confinement NSB2 et 3 pour les Equipements placés dans ces infrastructures).



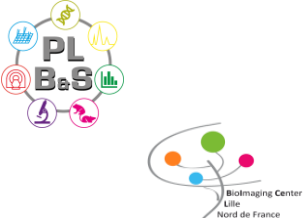
Matériels infectieux

Les échantillons non fixés doivent être manipulés dans les salles d'imagerie et de cytométrie dont le niveau de confinement est adapté.



Le BICeL met à disposition des systèmes d'acquisitions en laboratoire de confinement :

- Echantillons non fixé type2 : spinning disk -NSB2 Pasteur
- Petit animal et explants type2 : confocal multi-photon et Lumina XRay - Animalerie annexe Pasteur
- Echantillons infectieux type 2 : Analyseur et trieur de cytométrie - NSB2 Emile Roux

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	12 / 16
		Applicable le	08/03/2021

Laser Radiation

Certains appareils possèdent des sources lasers comme sources d'excitations.

Il est nécessaire de suivre les règles de sécurité qui vous sont transmises lors de la formation au matériel, afin d'éviter tout risque pour les yeux.



Stop Live avant de changer d'échantillon

Matériel radioactif

La source de rayons X de l'imageur corps entier est protégée. La plateforme BICeL n'est pas équipée pour prendre en charge l'étude d'échantillons radioactifs.

ATTENTION : Echantillons à risques

- ✓ Tous les échantillons fixés ou non qui présentent un risque en termes d'hygiène et sécurité biologique doivent être déclarés au moment de la prise de contact avec le personnel du plateau et figurer dans le formulaire utilisateur. Il s'agit d'échantillons présentés sur lames ou boîtes de culture/tubes ou en suspension et contenant des organismes pathogènes ou génétiquement modifiés ou comportant des marquages de l'ADN, ARN... A défaut l'utilisateur engage sa responsabilité notamment pour mise en danger de la vie d'autrui, et s'expose à des poursuites administratives, voire pénales.
- ✓ Pour la microscopie électronique : Les utilisateurs qui font réaliser leurs préparations d'échantillons par le personnel dédié des plateaux de microscopie électronique, doivent dûment informer le personnel des plateaux des risques liés à leurs échantillons et s'assurer des capacités d'accueil (en termes de niveau de sécurité) des plateaux concernés. A défaut les utilisateurs sont tenus de fixer eux-mêmes leur matériel biologique dans leur établissement, selon le protocole convenu avec le responsable concerné du plateau de microscopie électronique ; un protocole validé en commun s'applique aussi aux utilisateurs qui, par choix, souhaitent assurer eux-mêmes la préparation de leurs échantillons (quel que soit le niveau de risque). Dans tous les cas les plateaux de microscopie électronique du BICeL se réservent le droit de refuser de prendre en charge ou de travailler avec des échantillons qui n'auront pas fait l'objet d'une information préalable suffisante, ou traités suivant un protocole convenu (que ce soit pour des raisons de sécurité, ou parce que la qualité des différentes étapes de préparation est primordiales à l'obtention de résultats d'observation et d'analyse exploitables).
- ✓ Pour la Microscopie Photonique : Les échantillons biologiques sur lame sont OBLIGATOIREMENT montés entre lames et lamelles scellés au vernis ou à la résine
 Dans le cas d'analyse sur boîtes de culture, celles-ci devront OBLIGATOIREMENT être munies d'un couvercle étanche aux liquides.
- ✓ Un certificat sanitaire est exigé pour tout modèle animal en provenance d'une animalerie externe au site Pasteur. Seul le responsable de l'animalerie du PLEHTA est habilité à accepter l'entrée des animaux (fabrice.infanti@pasteur-lille.fr).

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	13 / 16
		Applicable le	08/03/2021

Pour toute utilisation de systèmes localisés en laboratoire de confinement, une formation complémentaire « hygiène et sécurité du laboratoire de confinement L2 » est nécessaire. Les modalités de formation vous seront transmises lors du rendez-vous d'étude de faisabilité.

8/ PUBLICATIONS ET TRAVAUX REALISES AVEC LE BICeL

Les utilisateurs « autonomes » et « non-autonomes » s'engagent à remercier le BICeL pour les acquisitions et/ou analyses effectuées sur les instruments, ainsi que les personnels impliqués lorsque leur contribution le justifie :

- Un ou plusieurs ingénieur(e)s du BICeL ont fourni une contribution scientifique et intellectuelle (ex : gain d'expertise influençant le projet de l'Utilisateur) et/ou de la mobilisation de savoir-faire (ex : développement spécifique), alors le ou les personnels seront intégrés dans la liste des co-auteurs. Le positionnement sera discuté avec les auteurs.

Le personnel concerné doit apparaître sous l'intitulé :

Mode monoligne (préconisé)

Prénom Nom¹

1. Univ. Lille, CNRS, Inserm, CHU Lille, Institut Pasteur de Lille, US 41 - UMS 2014 - PLBS, F-59000 Lille, France

Mode multiligne

Prénom Nom^{1,2,3,4,5}

1. Univ. Lille, US 41 - UMS 2014 - PLBS, F-59000 Lille, France

2. CNRS, US 41 - UMS 2014, F-59000 Lille, France

3. Inserm, US 41 - UMS 2014, F-59000 Lille, France

4. CHU Lille, Nom du Service hospitalier ou Centre de Référence, F-59000 Lille, France

5. Institut Pasteur de Lille, F-59000 Lille, France

- Dans l'hypothèse où aucun savoir-faire n'a été mobilisé ou si les travaux n'ont nécessité aucune contribution scientifique des personnels rattachés aux Plateaux Techniques, les publications ou communications concernant des travaux de recherche menés en partie sur le BICeL mentionnera les Plateaux Techniques dans les remerciements de la façon suivante :

« We would like to thank [name of the personal involved when appropriated + for the flow core facility/microscopy Facility/Electronic Microscopy Facility] of BiImaging Center Lille (UMS 2014 - US 41 - PLBS, F-59000 Lille, France) for the expert technical assistance » ou « Nous remercions [Nom du personnel impliqué quand approprié + nom du plateau technique] du BICeL pour l'accès aux équipements et pour les conseils techniques apportés ».

L'Utilisateur s'engage à communiquer annuellement au Directeur scientifique du BICeL et/ou aux personnels impliqués, la liste des publications et des communications évoquées précédemment.

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	14 / 16
		Applicable le	08/03/2021

Annexe 1 : Coordonnées et horaires de disponibilités des personnels BICeL (janvier 2021)

NB : Le horaires renseignés correspondent aux horaires d'accès aux plateaux avec assistance du personnel.

Si l'utilisateur autonome souhaite utiliser le système en dehors des heures d'ouverture du plateau mais dans les plages horaires d'ouverture du bâtiment, il doit en faire la demande auprès du responsable technique du plateau concerné. Pour un accès 24h/24h. L'accès au bâtiment en dehors des heures d'ouvertures des bâtiments est soumis à validation par le responsable des locaux.

Nom	Prénom	Affiliation	Site/Bât	Statut	Téléphone	Courriel
Directeur scientifique						
Lafont	Frank	UMR9017	IPL/IBL	DR CNRS	03 20 87 11 36	frank.lafont@cnsr.fr
Plateau CF (Horaires IPL: 8h30-12h/13h-17h30 LMJV ; Horaires HU: 9h-12h30/14h-18h du lundi au vendredi)						
Faveeuw	Christelle	UMR9017	IPL/IBL	CR INSERM	03 20 87 11 86	christelle.faveeuw@inserm.fr
Bauderlique	Hélène	UMS2014	IPL/Roux	IR IPL	03 20 87 72 35	helene.bauderlique@ibl.cnsr.fr
Idziorek	Thierry	UMR-S1277	HU/IRCL	CR CNRS	03 20 16 92 28	thierry.idziorek@inserm.fr
Jouy	Nathalie	UMS2014	HU/IRCL	IR INSERM	03 20 16 92 16	nathalie.jouy@inserm.fr
Floquet	Emilie	UMS2014	HU/IRCL	AI Univ	03 20 16 92 16	emilie.floquet@univ-lille.fr
Plateau ME (Horaires IPL: 9h-12h/13h-17h ; Horaires CS: 9h-12h/13h-17h, sauf vendredi : 13h-16h)						
Barois	Nicolas	UMR9017	IPL/IBL	IR INSERM	03 20 87 10 74	nicolas.barrois@ibl.cnsr.fr
Brunet	Loïc	UMS2014	CS/SN3	IE Univ	03 20 43 41 03	loic.brunet@univ-lille.fr
Plateau MP (Horaires CS: 8h00-18h00 ; Horaires HU: 8h30-12h/13h30-18h; Horaires IPL: 8h30-12h/13h30-17h30)						
Richard	Elodie	UMS2014	CS/SN3	IE Univ	03 20 43 44 27	elodie.richard@univ-lille.fr
Tardivel-Safi	Meryem	UMS2014	HU/PR	IE Univ	03 20 62 34 93	meryem.tardivel@univ-lille.fr
Bongiovanni	Antonino	UMS2014	HU/PR	AI Univ	03 20 62 34 93	antonino.bongiovanni@univ-lille.fr
Gevaert	Marie-Hélène	UMS2014	HU/PR	Tech Univ	03 20 62 34 93	marie-helene.gevaert@univ-lille.fr
Salomé-Desnoullez	Sophie	UMS2014	IPL/IBL	IE INSERM	03 20 87 10 40	sophie.salome-desnoullez@ibl.cnsr.fr
Werkmeister	Elisabeth	UMR9017	IPL/IBL	IR CNRS	03 20 87 10 40	elisabeth.werkmeister@ibl.cnsr.fr
Service Informatique support data management (demande d'accès au serveur de stockage)						
Mongy	Marc	UMS2014	IPL/IBL	IE IPL	03 20 87 10 40	marc.mongy@pasteur-lille.fr
Maton	Jérémy	CRI	IPL/IBL	Administrateur système et réseaux IBL	03 20 87 20 40	jeremy.maton@ibl.cnsr.fr
Bercker	Geoffrey	CRI	IPL/IBL			geoffrey.bercker@ibl.cnsr.fr
Richard	Elodie	UMS2014	CS/SN3	IE Univ	03 20 43 44 27	elodie.richard@univ-lille.fr

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	15 / 16
		Applicable le	08/03/2021

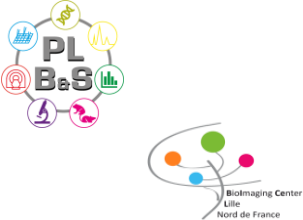
Annexe 2 : Liste du matériel, personnel responsable et tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2021

Rappel : Projets réalisés par les unités ou équipes académiques en collaboration industrielle :

Lorsqu'un utilisateur académique a recours « en partenariat avec un industriel » aux ressources des plateaux techniques du BICeL, les prestations sont facturées au « Tarif Industriel ». Il convient pour cela de faire établir un devis préalable afin d'estimer les coûts réels à engager au moment du montage du projet.

ATTENTION : Les tarifs présentés ci-dessous peuvent être recalculés en cours d'année à la demande des tutelles.

	Nom de l'appareil	Personnel à contacter	Tarif Académique Interne (€/h)	Tarif Académique Externe (€/h)
Campus Pasteur Lille				
MP	Confocal 880 - AiryScan	<i>Sophie Salomé</i>	20	22
	Confocal droit 710	<i>Sophie Salomé</i>	20	22
	Spinning Disk SR (Live Imaging)	<i>Sophie Salomé</i>	25	50
	Vidéo microscope Prime	<i>Sophie Salomé</i>	20	45
	Confocal-Multiphotons Sp8	<i>Sophie Salomé</i>	25	72
	Lumina Imageur petit animal	<i>Sophie Salomé</i>	22	27
	Apotome	<i>Sophie Salomé</i>	10	20
	Axio Couleur - Scan de lame histo	<i>Sophie Salomé</i>	10	29
	Postes de traitement d'images (Imaris, Huygens Core, Fiji/ImageJ/Icy)	<i>Elisabeth Werkmeister</i>	NC*	NC*
ME	Microscope électronique en transmission Hitachi XXX	<i>Nicolas Barois</i>	54	67
	Microscope électronique à Balayage Zeiss XXX	<i>Nicolas Barois</i>	71	78
CIF	Analyseur BD FACS Canto II	<i>Hélène Bauderlique</i>	20	20
	Analyseur BD LSR Fortessa	<i>Hélène Bauderlique</i>	20	20
	Analyseur acoustique Attune NxT	<i>Hélène Bauderlique</i>	30	30
	Trieur FACS ARIA IIu	<i>Hélène Bauderlique</i>	20	20
	Imageur en flux Imagestream	<i>Hélène Bauderlique</i>	35	35
	Stations d'analyse cytométrie	<i>Hélène Bauderlique</i>	1	1
	Formation pratique par analyseur et par personne (3h)	<i>Hélène Bauderlique</i>	20	20
Campus Hospitalo-universitaire				
MP	Microscope confocal LSM 710-AiryScan	<i>Meryem Tardivel</i>	20	20

	Plateforme d'Imagerie Cellulaire	Référence	CO-FOR-02
	Conditions d'accès aux plateaux du BICeL	Version	Version de travail 1
		Page	16 / 16
		Applicable le	08/03/2021

MP	Microscope confocal Spinning disk	<i>Meryem Tardivel</i>	20	20
	Microscope droit Axioimageur Apotome couleur et fluorescence	<i>Meryem Tardivel</i>	12	12
	Vidéomicroscope DMI8	<i>Meryem Tardivel</i>	12	12
	Microscope à feuille de lumière Ultramicroscope I	<i>Meryem Tardivel</i>	21	21
	AxioScan Z1- Colibri 7 couleurs	<i>Meryem Tardivel</i>	12	12
	AxioScan Z1- HXP	<i>Meryem Tardivel</i>	12	12
	Cell Discoverer 7	<i>Meryem Tardivel</i>	12	12
	Axioplan droit couleur	<i>Meryem Tardivel</i>	0	0
	Loupe Binoculaire à fluorescence	<i>Meryem Tardivel</i>	0	0
	Stations d'analyse (Mercator, ImageJ/Icy, Imaris, Huygens)	<i>Meryem Tardivel</i>	0	0
	Coupe histologique	<i>Meryem Tardivel</i>	NC*	NC*
	Coloration histologique	<i>Meryem Tardivel</i>	NC*	NC*
	Automate de préparation d'échantillons (Discovery)	<i>Meryem Tardivel</i>	NC*	NC*
CIF	Analyseur Cytoflex LX	<i>Nathalie Jouy</i>	20	20
	Analyseur LSR Fortessa X20	<i>Nathalie Jouy</i>	20	20
	Analyseur SP6800	<i>Nathalie Jouy</i>	20	20
	Trieur FACS ARIA II Sorp	<i>Nathalie Jouy</i>	40	40
	Trieur SH800 (utilisable en autonomie)	<i>Nathalie Jouy</i>	40	40
	Stations d'analyse	<i>Nathalie Jouy</i>	6	6
	Logiciel FlowJo/an	<i>Nathalie Jouy</i>	292	292
	Formation pratique par analyseur et par personne (3h)	<i>Nathalie Jouy</i>	40	40
Campus Cité-Scientifique				
MP	Microscope confocal inversé LSM780	<i>Elodie Richard</i>	20	22
	Microscope confocal inversé LSM700	<i>Elodie Richard</i>	20	22
	Vidéo microscope TiE	<i>Elodie Richard</i>	20	30
	Microscope inversé Ti2E	<i>Elodie Richard</i>	10	15
	Loupe à fluorescence SMZ800	<i>Elodie Richard</i>	10	15
ME	Microscope électronique en transmission JEOL JEM-2100	<i>Loïc Brunet</i>	54	67

* En cours de calculs.